

Approbation de la modification du nom du parcours  
« Génie de l'habitat » du Master mention Génie civil  
en « Génie de l'habitat : performance énergétique  
des bâtiments et confort »

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 11 février 2025

Délibération 2025/02/CFVU – 21

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la modification du nom du parcours  
« Génie de l'habitat » du Master mention Génie civil en « Génie de l'habitat : performance  
énergétique des bâtiments et confort ».**

Toulouse, le 11 février 2025

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 41  
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0



**Modification nom parcours master mention génie civil  
parcours génie de l'habitat**

**Le parcours Génie de l'habitat du master mention Génie civil  
change de nom dès la rentrée 2025.**

**Le nouveau nom :**

**Génie de l'habitat : Performance énergétique des bâtiments et confort**

*Remarque : nom modifié sur la plateforme MonMaster session 2025*

